



## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

**PARIS, LE 2 AVRIL 2024**

### **Arnaud HEGUY (LOU RUGBY)**

*LOU Rugby / Union Bordeaux-Bègles (J20 TOP 14)*

[Rapport des officiels de match](#)

A l'issue de la rencontre susvisée, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Arnaud HEGUY, Entraîneur du LOU Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Arnaud HEGUY et le club du LOU Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 10 avril 2024.

M. Arnaud HEGUY n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Guillaume LAFORGUE (SA XV CHARENTE RUGBY)**

*FC Grenoble Rugby / SA XV Charente Rugby (J24 PRO D2)*

[Rapport des officiels de match](#)

A l'issue de la rencontre susvisée, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Guillaume LAFORGUE, Entraîneur du SA XV Charente Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Guillaume LAFORGUE et le club du SA XV Charente Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 10 avril 2024.

M. Guillaume LAFORGUE n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

## **Alexandre RUIZ (SA XV CHARENTE RUGBY)**

*FC Grenoble Rugby / SA XV Charente Rugby (J24 PRO D2)*

**Rapport des officiels de match**

A l'issue de la rencontre susvisée, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Alexandre RUIZ, Entraîneur du SA XV Charente Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Alexandre RUIZ et le club du SA XV Charente Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 10 avril 2024.

M. Alexandre RUIZ n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

## **Christiaan VAN DER MERWE (USON NEVERS RUGBY)**

*Valence Romans Drôme Rugby / USON Nevers Rugby (J24 PRO D2)*

**Carton rouge**

Au cours de la rencontre susvisée, M. Christiaan VAN DER MERWE a été définitivement exclu par l'arbitre à la 77<sup>ème</sup> minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Christiaan VAN DER MERWE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 10 avril 2024.

M. Christiaan VAN DER MERWE est suspendu dans l'attente de cette audience.

---

## **CONTACT PRESSE**

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51